

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 05 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 4^{ème} ordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 28 septembre 2022

Date d'affichage : 06 octobre 2022

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 12 Votants : 12 Pour : 12

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Raymond NUVET, Didier MOUCHEBOEUF, Simone ARAMET, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Gaëtan BUREAU, Nathalie CHATEFAU

Etaient excusés : Olivier CHARRON, Annie CHARRASSIER, Christophe METREAU, Marie BERNARD, Claire RAMBEAU-LEGER, Marc LIONARD, et Claude NEREAU.

Etait absent :

Secrétaire de séance : Simone ARAMET

OBJET : : Location de Place + Électricité
« **Camion PIZZA GEGE** »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un camion de Pizza souhaite proposer la vente de Pizza, sur la place de la Mairie, les vendredi et samedi en soirée.

Il demande l'avis du Conseil Municipal pour la venue du camion et de fixer le tarif de l'emplacement sachant que ses horaires se situent en dehors des foires et marchés

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- Accepte que ce camion « PIZZA GÉGÉ » représenté par Monsieur Jérôme RIVIERE « Le Petit Vivier » 16 360 REIGNAC, vende ses pizzas les vendredi et samedi en soirée sur la place de la Mairie
- Fixe le tarif de location de place et électricité à 3,00 € par jour de présence à compter du 1^{er} janvier 2022. Un titre de recette trimestriel sera émis
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer les formalités administratives et signatures relatives à cette location.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme
Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF

